



République du Sénegal

Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural
Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal
et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
(SAED)



Journées thématiques sur le foncier irrigué et les modèles de développement

THEME:

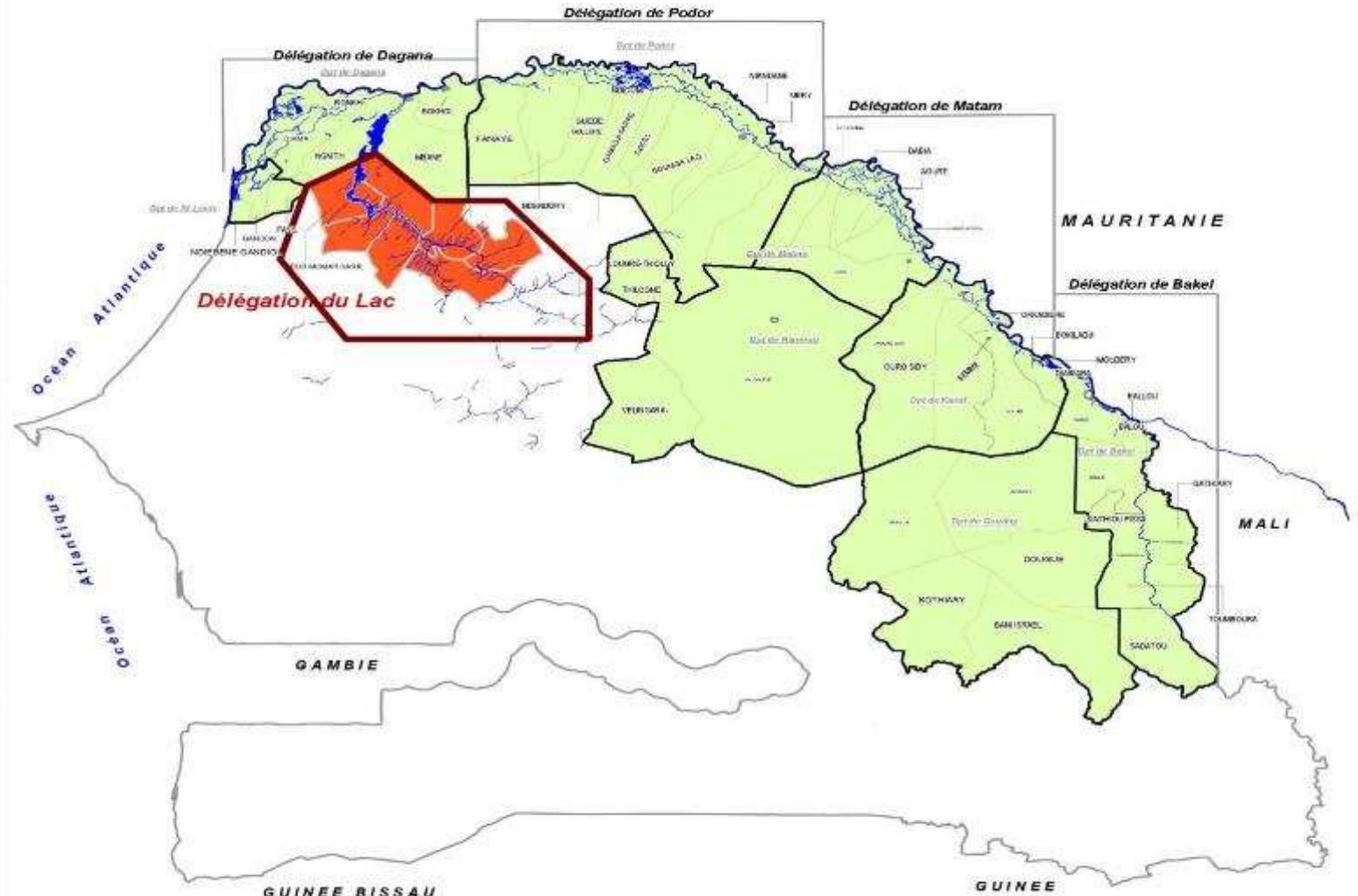
Stratégie et dynamique d'aménagement
dans la Vallée du fleuve Sénégal

Présenté par: Seyni NDAO, DGA de la SAED

PARIS, le 02/05/2017



ZONE D'INTERVENTION DE LA SAED



○ Régions de Saint-Louis et Matam, départements de Bakel et de Louga

○ Population de **1,96 millions** d'habitants dont **75%** de ruraux

DES POTENTIALITES CERTAINES

La population

Population de la vallée estimée à 1 960 000 habitants dont 75% de ruraux

Population familiarisée depuis plus de quarante ans avec l'agriculture irriguée.

une main d'œuvre dynamique hommes femmes, jeunes

VFS DES ATOUTS CONSIDERABLES POUR ATTEINDRE L' AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE, CRÉER DES RICHESSES ET DES EMPLOIS

Ressources en eau

Importantes depuis la réalisation de Diamra et de Manantali,

Le fleuve Sénégal: Longueur 1 790 km, bassin versant 290 000 km², débit moyen 415 m³/s

Les axes hydrauliques: Nombreux affluents et défluents parmi lesquels : le Gorom Lampsar, le Lac de Guiers, le Ngallenka, le Doué ...

Le climat

favorable à la conduite de trois (3) campagnes agricoles par an : **Hivernage, Saison Sèche Chaude et Saison Sèche Froide.**

Les sols

Des sols de bonnes qualités aptes pour la riziculture ou pour les cultures horticoles et fruitières



Missions et domaines d'activités

Mission

Promouvoir le développement de l'agriculture irriguée en rive gauche

Objectifs sectoriels

Amélioration et Sécurisation de la base productive

Augmentation de la productivité et de la production

Coordination et Pilotage Sectoriels

- Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro-agricoles
- Maintenance infrastructures hydro-agricoles
- Gestion de l'eau et de l'environnement
- Gestion et Sécurisation du Foncier rural
- Appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles
- Promotion de l'entreprenariat rural
- Management et Pilotage de la Société

CONTEXTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A la fin des années 80, alors que les barrages de Diama et de Manantali étaient achevés et mis en service :

- « Echecs répétés des périmètres irrigués, grands ou petits, principalement par défaut d'entretien et de responsabilisation des usagers ;
 - Coûts sans cesse croissant des aménagements, posant le double problème d'une rentabilité de la riziculture irriguée et d'un financement de moins en moins assuré ;
 - Déséquilibre chronique de la filière riz, l'écart entre le prix au producteur et le prix au consommateur ne permettant pas de rémunérer tous les acteurs de la filière ».
- **Au début des années 90**, le PDRG a été commandité et il préconise notamment :
- la réhabilitation des périmètres existants dont la localisation est socialement et techniquement justifiée
 - la mise en place de schémas hydrauliques au niveau des différents départements de la vallée

L'intervention de la SAED est dorénavant articulée autour de deux Orientations Stratégiques :

- l'implantation et le développement d'une **agriculture irriguée collective**;
- l'installation et l'accompagnement à l'émergence d'une **agriculture irriguée privée** à vocation commerciale par la promotion de nouvelles technologies de l'irrigation, des productions agricoles diversifiées à forte valeur ajoutée destinées à l'exportation et le partenariat public – privé pour la riziculture irriguée.



I. DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE IRRIGUEE COLLECTIVE

I. AGRICULTURE IRRIGUÉE COLLECTIVE

Coût des aménagements performants et durables évalué entre 3 et 5 millions de FCFA / ha, selon :

- ❖ l'importance des travaux à réaliser (typologie),
- ❖ la prise en compte des infrastructures structurantes
- ❖ les coûts annexes (mesures environnementales et sociales).

Ce modèle est basé sur une agriculture de type familial et la stratégie repose principalement sur :

- 1) la réalisation d'AHA clé en main pour le compte des organisations de producteurs,
- 2) une priorité aux autochtones dans l'attribution des terres;
- 3) la recherche d'une participation même symbolique des bénéficiaires;
- 4) la recherche de structures d'exploitation viables (minimum 1 ha/attributaire)
- 5) le transfert direct de la gestion/entretien aux usagers avec la signature d'un contrat de concession entre la SAED et les usagers organisés en Organisations de Producteurs (Les Unions).

A côté de ce type d'agriculteur, existent des privés dont les aménagements ont été réalisés de manière très sommaire et dont les niveaux de performance restent faibles comparés à ceux obtenus dans les aménagements publics

I. AGRICULTURE IRRIGUEE COLLECTIVE (SUITE)

TYPOLOGIE DES AMENAGEMENTS



1. GRANDS AMENAGEMENTS (GA)

2. AMENAGEMENT INTERMEDIAIRES (AI)

**3. PERIMETRES IRRIGUES VILLAGEOIS
(PIV)**

I. AGRICULTURE IRRIGUÉE COLLECTIVE (SUITE)



DESCRIPTION DES TYPES D'AMENAGEMENT

GRANDS AMENAGEMENTS

Premiers aménagements en maîtrise totale de l'eau issus de la reconversion des anciennes cuvettes de submersion contrôlée

Ils sont caractérisés par leur superficie relativement importante dont l'irrigation se fait à la demande

Ils sont généralement financés par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers

PERIMETRES IRRIGUES VILLAGEOIS (PIV)



- **Création:** durant la période de sécheresse;
- **Objectif:** équiper plusieurs villages et rapidement.
- **Aménagement:** de façon très sommaire sur les berges du fleuve; parcelles non planées, rarement un réseau de drainage et un endiguement
- **Réseau d'irrigation:** ouvert au grader
- **Caractéristique:** superficie relativement petite;
- **Irrigation:** au tour d'eau, GMP sur bac flottant

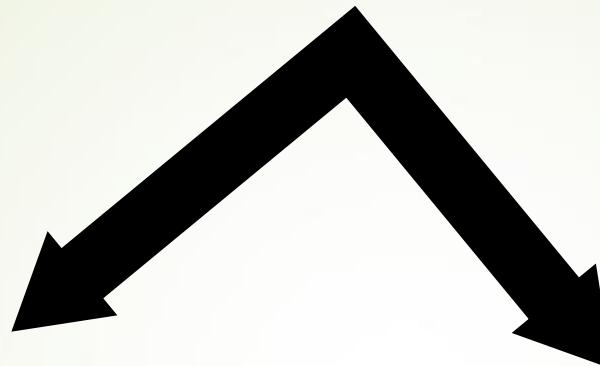
Ils ont fait place actuellement à des PIV dits améliorés dont la conception est proche des aménagements intermédiaires.

PIV abandonnés pour la plupart



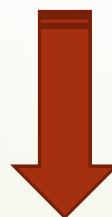


AMENAGEMENTS INTERMEDIAIRES



Conception résulte de la combinaison
des avantages liés aux GA et aux PIV

Composés de plusieurs UAI (taille 20 - 30 ha)
desservies par des canaux secondaires à travers
des prises modulées . Irrigation au tour d'eau



Ces composantes d'aménagement sont les
mêmes que pour les Grands Aménagements



DES SUPERFICIES IMPORTANTES DÉJÀ AMENAGEES

Délégations	Superficies Aménagées (ha)	Superficies Abandonnées (ha)	Superficies exploitables (ha)	Nb attributaires
GANT	3430	293	3138	2101
GAT	21466	1569	19897	26404
AI	6039	517	5522	11739
PIV	25769	3145	22624	78229
PIP	71346	2744	68602	44327

(Situation en fin 2015)

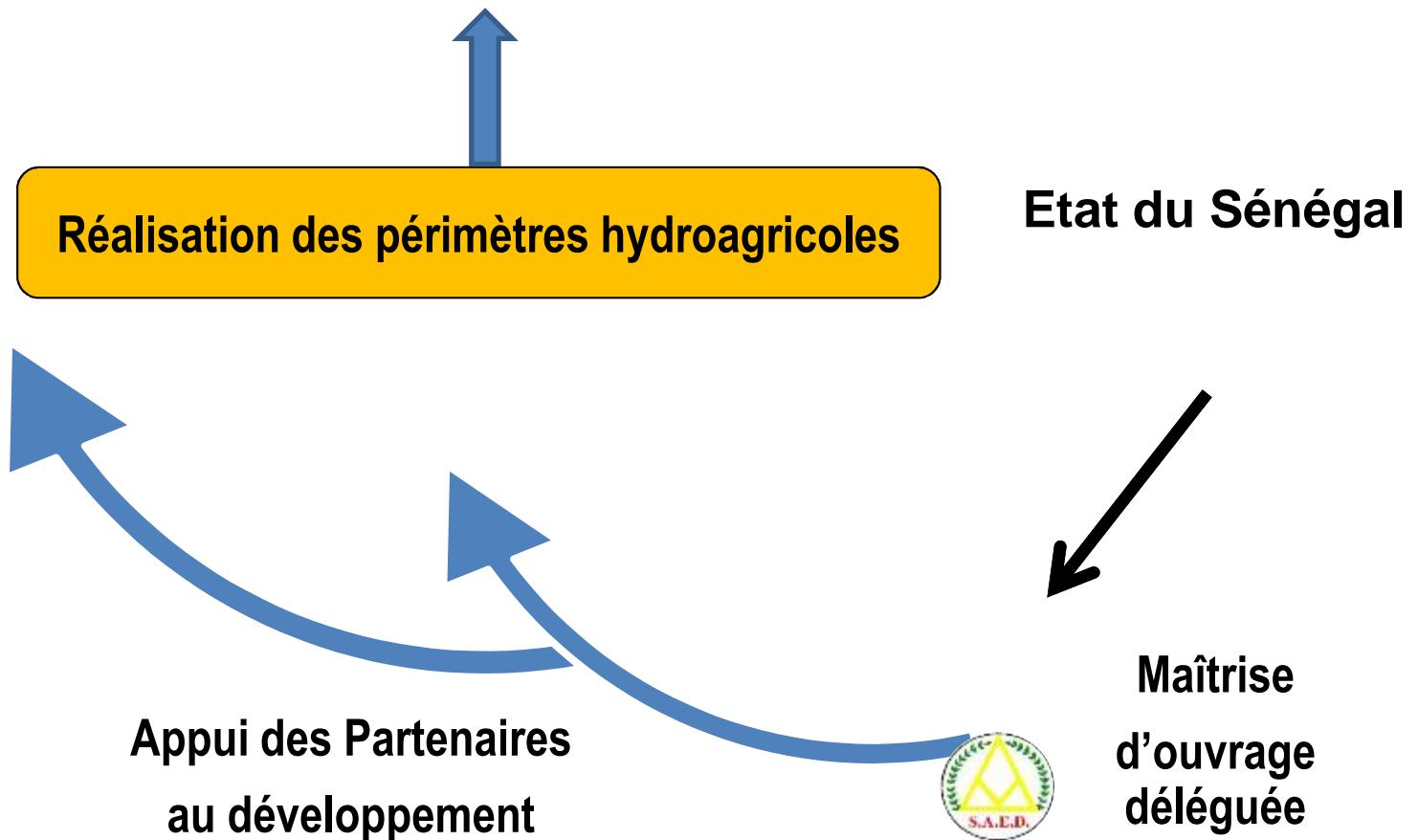


En fin 2016, plus de 133 000 ha aménagés sur un potentiel à aménager de 240 000ha

TRANSFERT DE GESTION

- ⇒ Responsabiliser davantage les usagers dans la gestion
- ⇒ Améliorer la fonctionnalité et durabilité gestion des périmètres irrigués

4



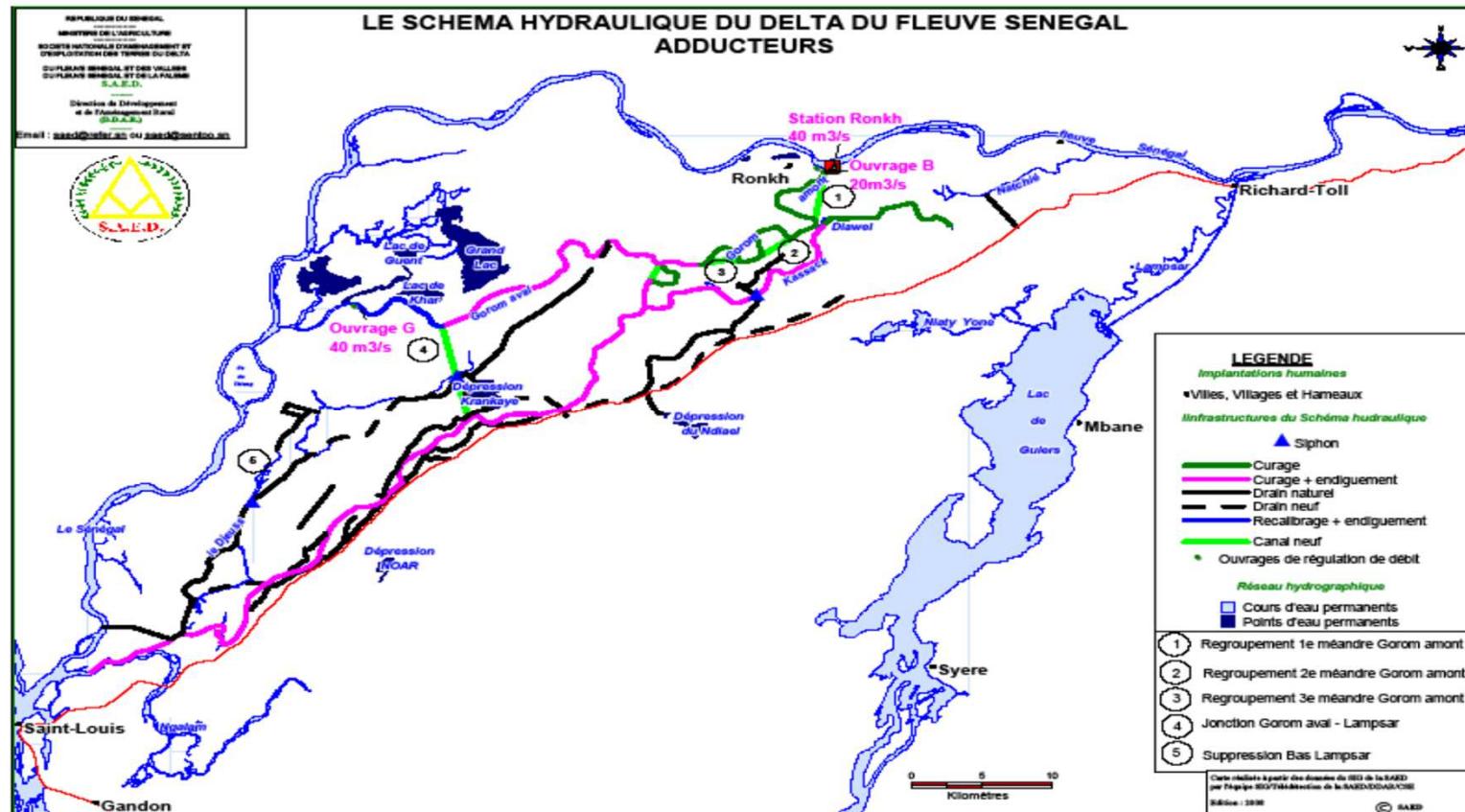


II. SCHÉMAS HYDRAULIQUES

SCHEMA HYDRAULIQUE DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL : ADDUCTEURS

Mise en place d'infrastructures structurantes pour:

- Garantir la disponibilité de l'eau,
- Garantir l'accès à l'eau,
- Veiller au respect de l'environnement,
- Mettre en place des exutoires de drainage,



REALISATION D'AMENAGEMENTS STRUCTURANTS



Système de maintenance à frais partagés des infrastructures structurantes

- un Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage (**FOMAED**) ;
- un Fonds Mutuel de Renouvellement des stations de pompage et des équipements hydromécaniques (**FOMUR**) ;
- un Fonds de Maintenance des Infrastructures d'Intérêt Général (**FOMIIG**) ;
- un Fonds de Maintenance des Périmètres Irrigués (**FOMPI**).

Objectif :
Assurer la fonctionnalité et la pérennité des infrastructures hydro-agricoles financées par l'Etat et ses partenaires au développement

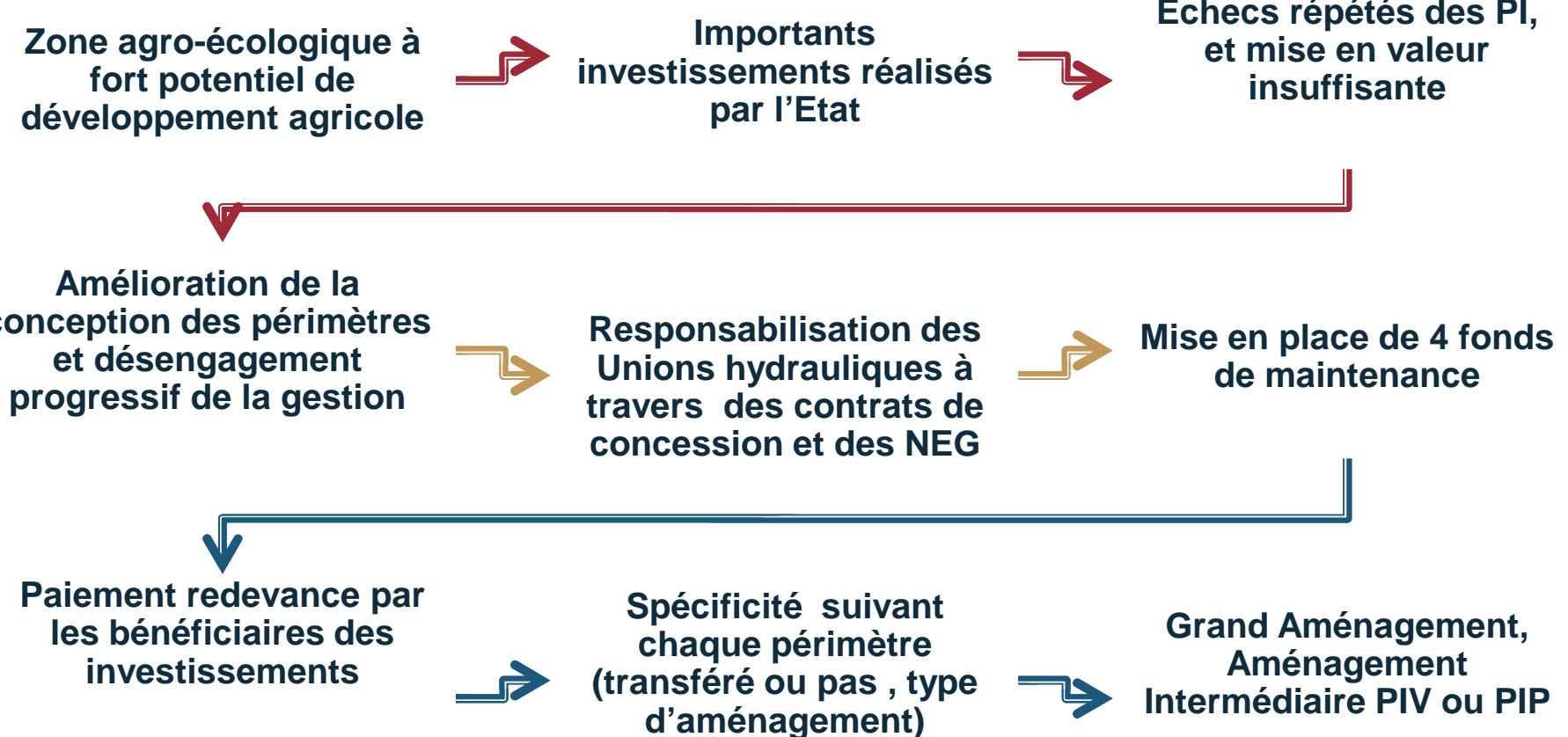
Création de 04 fonds de maintenance

Fonds	Organe de gestion/contrôle	Financement
FoMAED	SAED/Comité usagers	Etat & usagers
FoMPI	SAED/Comité usagers	Etat / usagers
FoMIIG	SAED et Communes	Etat
FoMUR	Comité usagers / SAED	Usagers/Etat

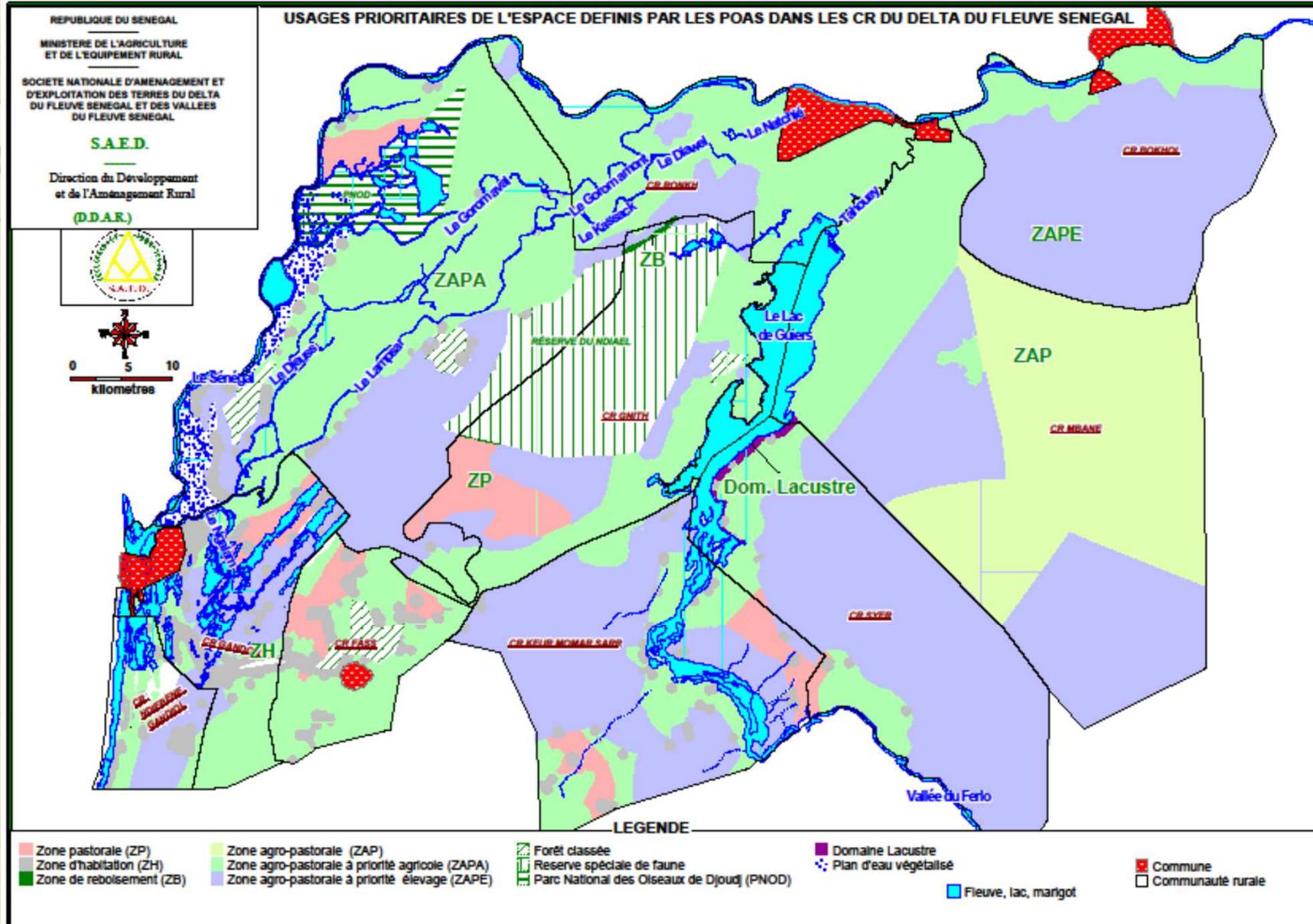
Innovations

- ☞ Contribution des usagers au financement des travaux (FoMAED et FoMPI)
- ☞ Participation des usagers à la définition des travaux, la commission des marchés et la réception des travaux

POILITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE RESPONSABILISATION

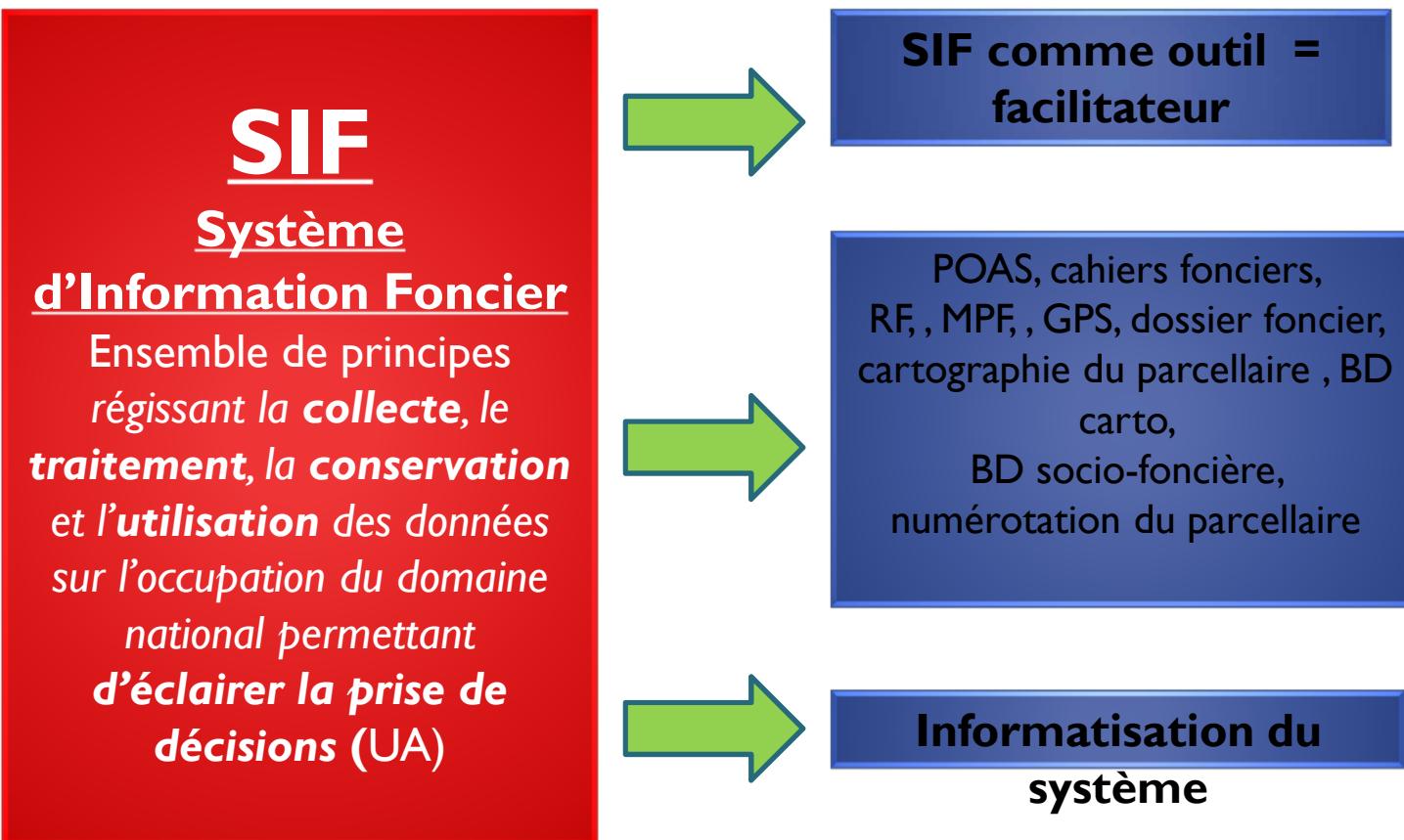


SECURISATION FONCIERE CARTE POAS

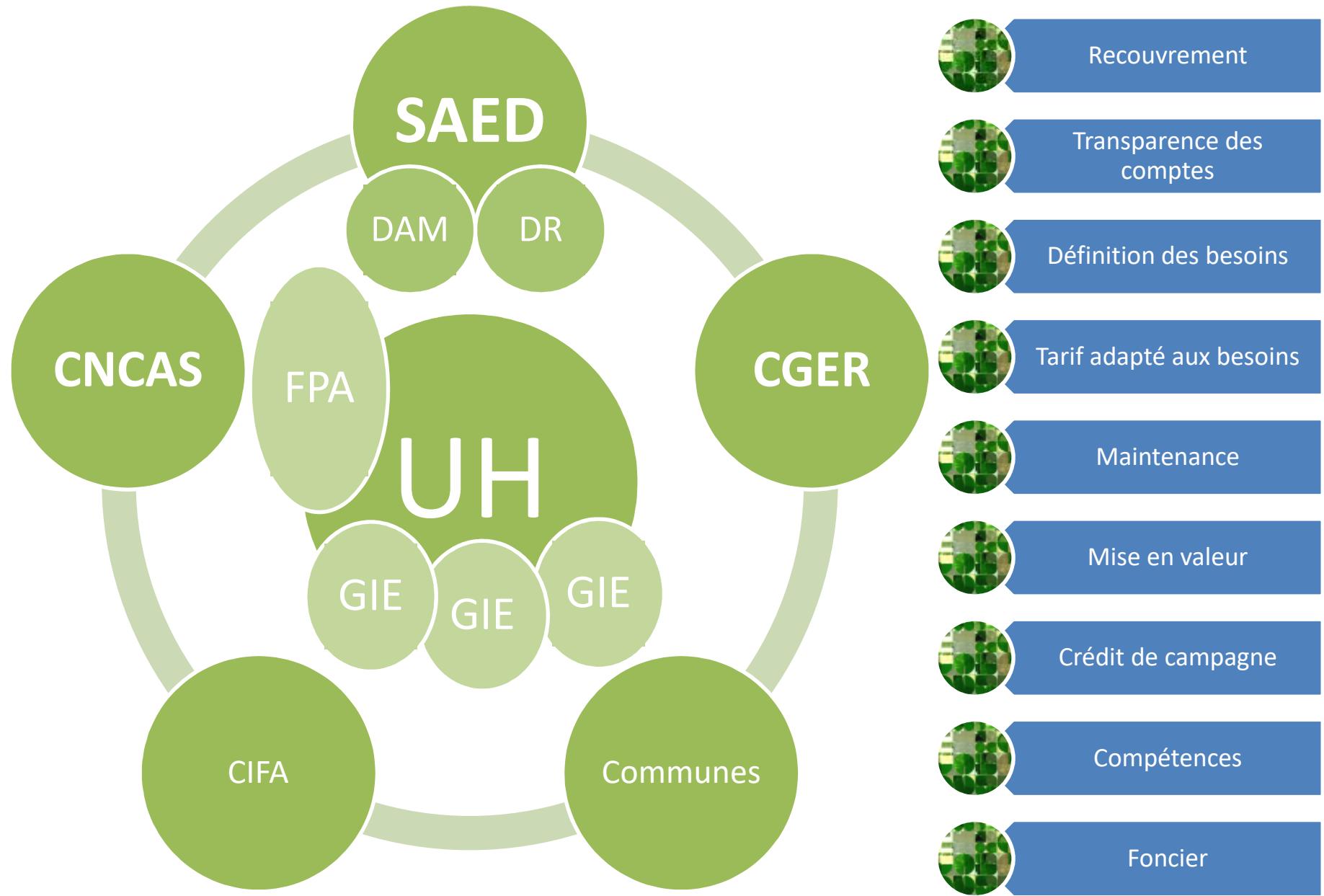


L'opération POAS est effective dans toutes les Communes de la zone d'intervention

SIF : ensemble des outils et procédures pour faciliter la gestion du foncier rural



Un écosystème diversifié et évolutif





II. AGRICULTURE IRRIGUÉE PRIVÉE



AGRICULTURE IRRIGUEE PRIVEE



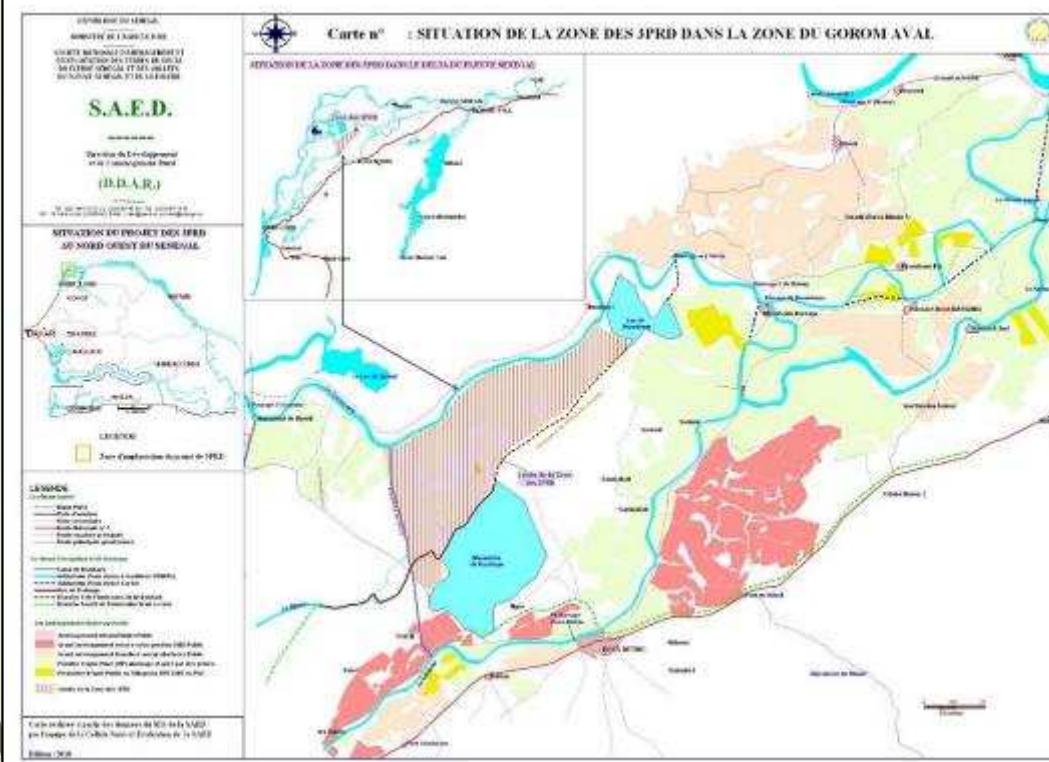
Ce modèle est à ses débuts et pourrait être éprouvé avec le temps afin d'ouvrir des perspectives d'extension dans les autres zones. Il capitalise tous les acquis en matière de gestion collective des AHA et peut être considéré comme une alternative au développement de l'agriculture.

La stratégie repose essentiellement sur :

- 1) la réalisation d'investissements prioritaires pour la sécurisation de la superficie à exploiter pour le compte des futurs attributaires,
- 2) une procédure de sélection basée sur des critères techniques,
- 3) la cohabitation entre les petites exploitations, les PME et les Agro-industries, avec une subvention selon leur capacité de financement,
- 4) une participation des attributaires aux coûts et à l'entretien des aménagements,
- 5) la signature par chaque attributaire d'un cahier des charges définissant ses engagements dans la mise en valeur de sa parcelle,
- 6) le contrôle du respect des engagements pris par l'attributaire (implication des CL dans ce contrôle grâce aux outils de gestion foncière mis en place).

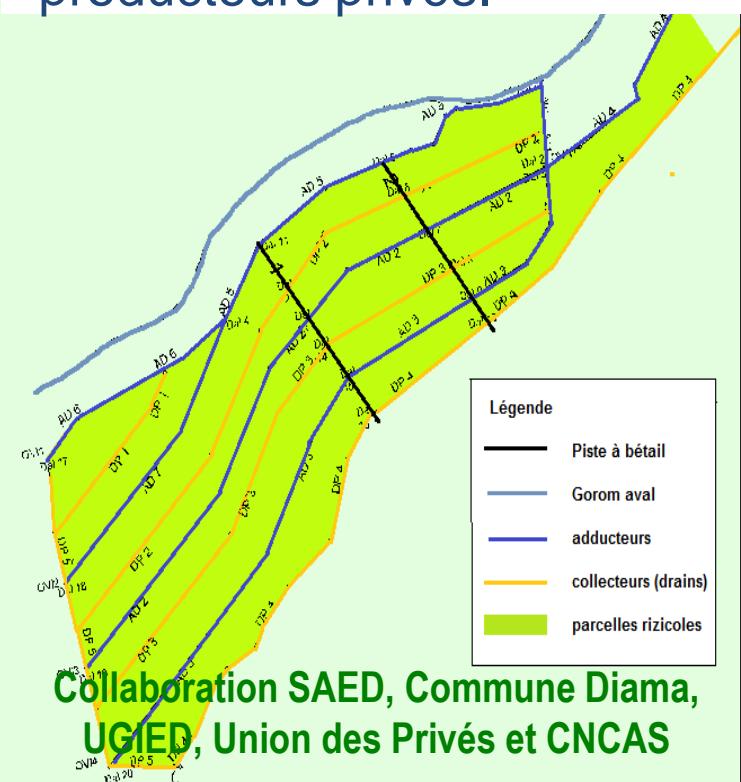


Partenariat public-prive: (Exemple du 3PRD)



Principe :

- Aménagements structurants par l'Etat.
 - Aménagements terminaux par les attributaires.





MERCI DE VOTRE ATTENTION

